

Un nouveau service pour soutenir l'économie et l'emploi

Soucieuse de son tissu économique, de l'importance du maintien des emplois et de la variété des manifestations en ville de Lausanne, la Municipalité crée, le 1^{er} janvier 2017, un nouveau service de l'économie. Plaçant ses interlocuteurs au centre de ses missions, ce service agira comme facilitateur auprès des acteurs économiques, des entrepreneurs et des organisateurs de manifestations.

Consciente des opportunités d'investissements et de développements qu'elle offre, notamment grâce au nombre de grands projets d'équipement, à sa présence reconnue dans l'éducation supérieure, à l'importance grandissante de son secteur de santé et à la présence de sièges des grandes sociétés de renommée internationale, Lausanne souhaite développer une politique active de soutien à l'emploi et de maintien d'un tissu économique dynamique. Elle entend également privilégier un contexte visant à favoriser le lien avec les habitants, par des marchés rapprochant producteurs et population, ainsi que l'aide à la mise sur pied de manifestations.

Pour répondre à ces enjeux, la Ville renforce et élargit les missions de l'actuelle Police du commerce et crée au 1^{er} janvier 2017 un Service de l'économie. Il reposera principalement sur deux offices:

L'Office d'appui économique et statistique sera amené à délivrer les analyses et statistiques nécessaires à la mise en lumière des aspects économiques, tout en conservant les missions de «statistique publique». Le second, l'Office des autorisations commerciales et des manifestations sera en charge des établissements publics, du commerce permanent et temporaire et des manifestations. Le Service de l'économie conservera en outre la gestion des places d'amarrage aux ports de Vidy et d'Ouchy, ainsi que l'Office des inhumations et incinérations. Il assurera par ailleurs le suivi de certaines redevances publiques, en particulier la perception de la taxe de séjour.

Ce service demeurera confié à l'actuelle cheffe du Service de la police du commerce, Florence Nicollier et un nouveau poste de responsable de l'Office des autorisations commerciales et des manifestations sera mis au concours.

Le Service de l'économie soutiendra les initiatives des milieux économiques, associatifs et culturels en agissant comme facilitateur, conseiller et appui, notamment en matière de reprise et transmission de commerces, de publication de données statistiques, de médiation administrative ou de développement de projets. Dans le cadre des manifestations et activités de divertissement, il accompagnera les organisateurs dans leurs demandes d'autorisations, d'information sur les règlements et de recherche de solutions. Il agira comme point d'entrée unique, chargé de récolter les informations nécessaires auprès des autres services de la Ville ou de partenaires publics. Les pages du site internet de Lausanne seront actualisées en fonction de ces objectifs pour début 2017.

La Ville souhaite ainsi appuyer un dynamisme économique, assurer une mixité des emplois et une diversité des événements et manifestations offertes aux habitants et habitantes ainsi qu'aux visiteurs de passage. Le Service de l'économie agira comme pièce complémentaire aux organisations institutionnelles et privées déjà actives, notamment, dans le domaine de l'aide à la création d'entreprises.

La Direction de la sécurité et de l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 20 octobre 2016